

BTS Conception des Produits Industriels Session 2019

Calendrier des épreuves

EPREUVES	DATES	HORAIRES
EPREUVES ECRITES		
U31 – Mathématiques (candidats ne relevant pas du CCF)	Lundi 13 mai 2019	14h00 à 16h00 2h de loge
E1 – Culture générale et expression	Mardi 14 mai 2019	14h00 à 18h00 2h de loge
E42 – Conception préliminaire	Mercredi 12 juin 2019	8h00 – 14h00 2h de loge
EPREUVES ORALES ET PRATIQUES		
E2 – Langue vivante étrangère Anglais (candidats ne relevant pas du CCF)	Candidats convoqués par leur académie d'origine (voir calendrier proposé par cette académie)	
U32 – Physique – Chimie (candidats ne relevant pas du CCF)	Mercredi 22 mai 2019	
E41 – Expression du besoin et cahier des charges fonctionnel	Candidats relevant du CCF : Mercredi 14 et jeudi 15 novembre 2018 Candidats ne relevant pas du CCF : Lundi 27 mai 2019	
U51 – Conception détaillée	Du lundi 3 au mardi 4 juin 2019	
U52 – Soutenance du rapport de stage industriel	Du mercredi 30 au jeudi 31 janvier 2019	
U61 – Projet de prototypage (candidat ne relevant pas du CCF)	Pas de candidat concerné session 2019 dans les académies pilotées par l'académie de Rennes	
U62 – Projet collaboratif d'optimisation d'un produit et d'un processus (candidats ne relevant pas du CCF)	Pas de candidat concerné session 2019 dans les académies pilotées par l'académie de Rennes	

- Date de dépôt des livrets scolaires à la DEC2, 92 rue d'Antrain - CS 24209 - 35042 RENNES CEDEX : le lundi 3 juin 2019.
- Dates de retrait des dossiers dans le centre d'examen pour les candidats individuels ou issus d'un établissement non habilité CCF :
E41 – le mardi 23 avril 2019,
E51 – le lundi 29 avril 2019.
 Les candidats sont invités à contacter le centre d'examen quelques jours avant. Ils devront se munir d'une clé USB.
- Dates de dépôt des dossiers sous format numérique dans le centre d'examen :
E41 – pour les candidats ne relevant pas du CCF : le lundi 20 mai 2019,
E51 – pour tous les candidats : le mardi 14 mai 2019.
- Publications des résultats par internet : le jeudi 4 juillet 2019 à partir de 16h00
 - Site sur lequel tous les centres de formation pourront consulter les résultats de leurs candidats pour les spécialités de BTS gérées par l'Académie de Rennes :
<http://publinet.ac-rennes.fr/publinet/Etablissement>
 (le mot de passe par défaut est le code RNE de l'établissement lors de la 1^{ère} connexion)
 - Site sur lequel les candidats pourront consulter leur résultat personnel (avec le numéro de candidat)
<http://publires.ac-rennes.fr>

AUCUNE INFORMATION RELATIVE AU RESULTAT NE SERA TRANSMIS PAR TELEPHONE

Les centres d'épreuves seront précisés sur les convocations que vous recevrez par l'intermédiaire :

- de l'établissement ou par le centre de formation pour les candidats scolarisés (en formation) 2018-2019
- à domicile au plus tard 15 jours avant les épreuves pour les candidats individuels ou en formation par correspondance